

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Date 28.05.2025
 Lieu Salle de conférence, STEP, 3286 Montilier
 Début 19h30 Fin 19h55

Délégués présents	Total des voix : 27 voix Majorité simple : 14 voix Lobsiger Andreas, Montilier (commission financière) Schick Michael, Mont-Vully (commission financière) Senti Julia, Morat
Comité	Colopi Carlo, Morat
Employés STEP	Kohler Daniel, Münchenwiler Freiburghaus Peter Huser Heinz Kaltenrieder Markus Streit Christoph
Caissier	Kummer Christof, Fiduciaire Le Lac
Invitées	Baeriswyl Gerda, commission financière, Morat
Excusés	Schneider Schüttel Ursula, présidente de la STEP Seeland Sud Conca Daniel, délégué, Meyriez Erhart Ralph, comité, Mont-Vully Fankhauser Peter, comité, Meyriez Hediger Markus, comité, Greng Kopp Peter, Meyriez Mauron Thierry, comité, Courgevaux Tschachtli Andreas, agent d'épuration, STEP région de Morat Weisskopf Patrick, comité, Montilier Werndl Eddy, délégué, Courgevaux Wieland Christoph, préfet du district du Lac Winkelmann Ulrich, délégué, Münchenwiler
Non présent	Wüthrich Barbara, déléguée, Greng
Présidence	Hug Markus, président, Montilier
Procès-verbal	Sommer Silvia, secrétaire, Morat
Presse	non présente

Le président Markus Hug souhaite la bienvenue aux participants de l'assemblée des délégués.

Les documents relatifs à l'Assemblée des délégués ont été envoyés dans les délais, le 13.05.2025, par e-mail.

Aucune objection n'étant formulée à la convocation et à l'ordre du jour, l'assemblée peut valablement délibérer.

Andreas Lobsiger, Montilier, est proposé comme scrutateur de l'assemblée. Les délégués sont d'accord avec cette désignation.

ORDRE DU JOUR**1) Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 20 novembre 2024 – Approbation**

Le procès-verbal (version allemande et française) est accepté à l'unanimité.

2) Rapport annuel 2024 du président et du chef d'exploitation – Approbation

Les délégués ont reçu par écrit le rapport annuel 2024.

Le rapport annuel n'est pas traité en détail.

Aucune question ou remarque n'est formulée et le président procède au vote.

Vote : rapport annuel 2024

Les délégués acceptent à l'unanimité le rapport annuel 2024.

3) Boucllement des comptes 2024

Les délégués ont reçu par e-mail les documents sur les comptes annuels 2024 (intégrés dans le rapport annuel) ainsi que le commentaire.
Christof Kummer présente les comptes annuels 2024.

3.1 Comptes de fonctionnement

Les comptes bouclent sur un résultat meilleur de CHF 289'173.90 par rapport au budget.

Les comptes de fonctionnement et le bilan sont présentés page par page avec renvoi systématique au commentaire détaillé.

On attire l'attention sur les postes des comptes de fonctionnement ci-après :

- **Compte 7200.4612.19 Remboursement aux communes**

Le remboursement aux communes est effectué conformément à la clé de répartition des frais (montant total : CHF 289'173.90).

- **Compte 7200.310 Frais de matériel et de marchandises**

Le montant total de CHF 149'404.94 est inférieur au montant de CHF 195'300.00 inscrit au budget. Le budget avait déjà été sous-estimé dans les comptes 2023. En effet, il est toujours très difficile de prévoir les budgets associés à ce compte.

- **Compte 7200.3120.01 Achats d'électricité**

Le montant de CHF 132'932.30 s'avère nettement inférieur à celui de CHF 200'000.00 inscrit au budget. Un ajustement sera effectué en conséquence dans le budget 2026.

Aucune autre question n'a été posée sur les comptes de fonctionnement et le bilan.

3.2 Comptes d'investissement

Les comptes d'investissement sont également présentés page par page avec référence aux commentaires écrits.

On attire l'attention sur les postes des comptes de fonctionnement ci-après :

- **Compte 7200.5032.01 Assainissement des canalisations (variante 1 et 2)**

Les travaux financés par ce compte d'investissement ont duré plusieurs années et sont à présent terminés.

- **Compte 7200.5060.00 Mise à jour des systèmes d'exploitation Informatique**

Le budget alloué à cet investissement n'a pas été utilisé et peut donc être dissous.

- **Compte 7200.5060.05 Véhicule d'exploitation (remplacement de la voiture Nissan)**

Les dépenses effectives à la charge de ce compte d'investissement ont été de CHF 7'202.45 inférieures au montant inscrit au budget.

- **Compte 7200.5060.06 Robot de laboratoire multi-test-kit Skalar (laboratoire)**

Les dépenses effectives à la charge de ce compte d'investissement ont été de CHF 3'598.25 inférieures au montant inscrit au budget.

Il n'y a pas de questions ouvertes concernant le compte d'investissement 2024.

Les délégués prennent acte du fait que les travaux relatifs aux investissements mentionnés ci-après ne sont pas encore achevés et que les décomptes seront présentés lors du prochain boucllement des comptes :

- Compte 7200.5060.02 GSM 3G

- Compte 7200.5200.01 Sécurité informatique (Norme minimale pour les TIC)

- Compte 7200.5032.02 Inspection des canaux de drainage

3.3 Rapport de révision et rapport de la commission financière

Le rapport de révision (daté du 25.02.2025; intégré au rapport annuel) et le rapport de la commission financière (daté 16.04.2025) ont été envoyés par e-mail aux délégués.

Le président informe que, suite à la clarification de diverses questions en suspens, la commission des finances a rédigé le présent rapport.

Michael Schick, membre de la commission des finances, exprime ses remerciements pour les réponses apportées aux questions relatives au boucllement des comptes 2024 et indique que ceux-ci sont conformes aux exigences.

Rapport de révision

Les comptes ont été révisés par l'entreprise ROD Treuhand SA à Urtenen-Schönbühl. Dans son rapport l'entreprise ROD Treuhand SA explique que les comptes sont tenus correctement et de manière conforme et il propose d'approuver les comptes.

Rapport de la commission financière (CoFin)

La Commission financière a examiné de manière approfondie les documents qui lui ont été remis. Ils étaient complets et compréhensibles. En conséquence, la CoFin recommande à l'assemblée des délégués d'approuver les comptes 2024.

3.4 Approbations des boulements des comptes de fonctionnement et d'investissement

Markus Hug procède aux votes.

Vote : Comptes de fonctionnement 2024

Le boulement des comptes de fonctionnement 2024 est approuvé à l'unanimité des délégués.

Vote : Comptes d'investissement 2021-2024 - compte 7200.5032.02 Assainissement des canalisations, variante 1 et 2

Le boulement des comptes de l'investissement pour l'assainissement des canalisations, variante 1 (Total: CHF 328'353.15) et variante 2 (Total: CHF 401'515.66) sont approuvés à l'unanimité par les délégués.

Vote : Comptes d'investissement 2024 - compte 7200.5060.05 Véhicule d'exploitation (remplacement de la voiture Nissan)

Le boulement des comptes de l'investissement du véhicule d'exploitation (remplacement de la voiture Nissan (Total : CHF 192'797.55) est approuvé à l'unanimité par les délégués.

Vote : Comptes d'investissement 2024 - compte 7200.5060.06 Robot de laboratoire multi-test-kit Skalar

Le boulement des comptes de l'investissement du robot de laboratoire multi-test-kit Skalar (Total : CHF 86'401.75) est approuvé à l'unanimité par les délégués.

Les délégués prennent connaissance du rapport de la CoFin.

Les délégués prennent également connaissance du rapport de révision. Les comptes 2024 sont ainsi approuvés et décharge est donnée au comité ainsi qu'au responsable de la comptabilité.

4) Crédit supplémentaire pour le budget 2025

4.1. Compte 7200.5060.07 Superstructure pour le porte-outils

Le message se trouve à la dernière page du commentaire sur la clôture des comptes 2024.

Le crédit complémentaire est commenté par Heinz Huser.

Le budget 2025 prévoit deux superstructures pour le porte-outils : une grue hydraulique avec treuil et radiocommande et une installation d'aspiration et de rinçage avec réservoirs d'eaux claires et d'eaux résiduaires.

Après réception de l'offre définitive, on s'est aperçu que le montant inscrit au budget (total : CHF 210'000.00) ne pourrait pas être respecté. Cette situation s'explique par le fait que le fournisseur initialement prévu, situé en Allemagne, n'est pas en mesure de fournir la qualité requise pour les installations d'aspiration et de rinçage, d'où la nécessité de chercher un autre fournisseur. Finalement, on a trouvé un autre fournisseur en Suisse, spécialisé dans ce type de superstructures.

Le comité demande à présent un crédit complémentaire de CHF 20'000.00, y compris une réserve de CHF 3'000.00. Comme la hausse des prix est connue avant l'adjudication, la demande de crédit complémentaire est présentée à ce stade et en aucun cas au moment du boulement des comptes.

Compte 7200.5060.07 Superstructure pour le porte-outils		
Crédit cadre 2025	CHF	210'000.00
Dépassement du budget prévu	CHF	17'000.00
Crédit supplémentaire	CHF	20'000.00

Le président ajoute que la solution présentée est de grande qualité et que le prix plus élevé est justifié.

4.2. Approbation

Il n'y a pas de questions ouvertes et Markus Hug procède au vote.

Vote : Crédit supplémentaire - compte 7200.5060.07 Superstructure pour le porte-outils
Le crédit supplémentaire pour la superstructure pour le porte-outils de CHF 20'000.00 est approuvé à l'unanimité par les délégués.

5) Élections

5.1. Membre du comité

La proposition d'élection a déjà été communiquée aux communes membres de l'association dans le cadre de la convocation :

La commune de Merlach propose Peter Fankhauser, conseiller communal, en tant que nouveau membre du comité.

Peter Fankhauser a déjà participé aux séances du comité, mais sans droit de vote. On précise qu'il ne lui a pas été possible de se présenter à l'assemblée de ce jour.

Élection : Membre du comité

Les délégués élisent à l'unanimité Peter Fankhauser, de Merlach, au comité de l'association STEP.

Le président prend congé de Peter Kopp, ancien membre du comité de la commune de Merlach, et le remercie de son engagement pour l'association STEP de la région de Morat. Un cadeau d'adieu lui sera remis ultérieurement, puisqu'il n'a pas pu participer personnellement à l'assemblée de ce jour.

6) Orientations

6.1. État d'avancement du chantier de la STEP Seeland Sud

La progression du chantier de la STEP Seeland Sud peut être suivie grâce aux vidéos hebdomadaires. Celles-ci peuvent également être visionnées sur le site web de la STEP de la région de Morat (wwwара-murten.ch).

Interrogée sur ce point, Ursula Schneider Schüttel, présidente de la STEP Seeland Sud, informe qu'elle n'a aucun commentaire à ajouter. L'assemblée des délégués de la STEP Seeland Sud aura lieu le 03.06.2025.

7) Divers

Aucune demande de prise de parole n'est formulée.

Markus Hug clôt l'assemblée des délégués à 19h55. Il invite toutes les personnes présentes à l'apéro offert par l'association de la STEP.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR
L'ÉPURATION DES EAUX USÉES
DE LA RÉGION DE MORAT
Le Président La Secrétaire
 Markus Hug Silvia Sommer

M. G. A. Tamm